



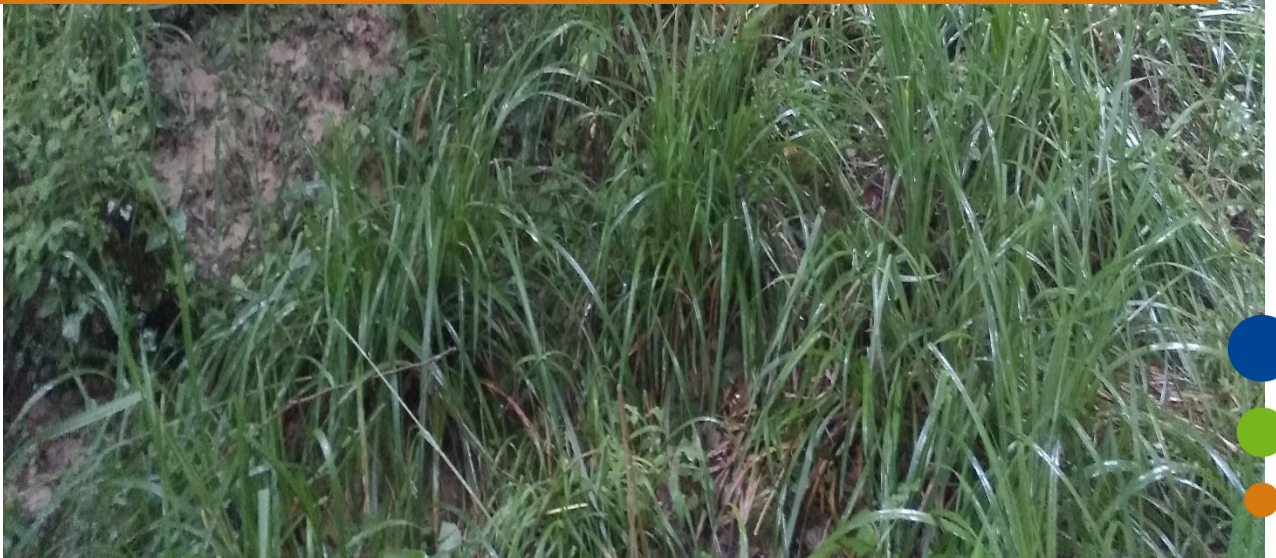
Conservatoire
d'espaces naturels
Nouvelle-Aquitaine



2022

Rapport d'activités

Période décembre 2019 - décembre 2022



Site Natura 2000 FR7200691

Vallée de l'Euille

05 55 03 29 07

| cen-nouvelle-aquitaine.org

| 6 ruelle du Theil,
87510 Saint-Gence

Maitrise d'ouvrage

Ministère de la Transition Ecologique et de la cohésion des territoires
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Nouvelle-Aquitaine
Préfecture du département de la Gironde
Direction départementale des territoires et de la mer de Gironde

Structure porteuse

Préfecture du département de la Gironde
Direction départementale des territoires et de la mer de Gironde

Co-animateur Natura 2000

Structure :	Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine
Président :	Philippe SAUVAGE
Directeur :	Pierre SELIQUER
Responsable de l'antenne Gironde :	Carole DECKER
Chargé de mission Natura 2000 :	Pascal TARTARY
Antenne Gironde :	87 Quai des Queyries, 33100 Bordeaux
Structure :	Chambre d'agriculture de la Gironde
Président :	Jean-Louis DUBOURG
Directeur :	Thierry MAZET
Chef de service :	Yann MONMARTIN
Chargée de mission Natura 2000 :	Manon DANIAU
Antenne Gironde :	17 cours Xavier Arnoz - CS71305 - 33082 Bordeaux Cedex

Rédaction du bilan

Rédaction : Pascal TARTARY, Animateur Natura 2000 (CEN Nouvelle-Aquitaine)
Noémie OSTANDIE, Co-animatrice Natura 2000 (Chambre d'agriculture de la Gironde)
Relecture : Carole DECKER, Responsable de l'antenne Gironde (CEN Nouvelle-Aquitaine)
Validation : Sophie EYHERABIDE, Chargée de mission (DDTM33)

Cartographie

Pascal TARTARY, Animateur du site Natura 2000 de la Vallée de l'Euille

Illustrations

Pascal TARTARY, Animateur du site Natura 2000 de la Vallée de l'Euille

Référence

TARTARY P., 2022. Bilan d'animation triennal 2019-2022 du site Natura 2000 - FR 7200691 – « Vallée de l'Euille ». DREAL NA, DDTM de la Gironde, CEN NA, 48 pages + annexe.

Table des matières

INTRODUCTION.....	6
I. RAPPEL DES ENJEUX ET DES OBJECTIFS DU DOCOB	7
A. ENJEUX ECOLOGIQUES IDENTIFIES SUR LE SITE	7
B. OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE ET OBJECTIFS OPERATIONNELS	8
C. MESURES IDENTIFIEES DANS LE DOCOB POUR ATTEINDRE LES OBJECTIONS	9
II. PREPARATION A LA MISE EN ŒUVRE DU DOCOB.....	12
A. APPROPRIATION DU DOCOB.....	12
B. INFORMATION ET COMMUNICATION SUR LES MESURES DE GESTION	12
1. PRISE DE CONTACT ET RENDEZ-VOUS AVEC LES COLLECTIVITES LOCALES ET LES ACTEURS DU TERRITOIRE.....	12
2. INFORMATIONS PAR VOIE DE PRESSE	14
3. PAGE INTERNET DEDIEE	14
4. PUBLICATION D'UNE NEWSLETTER	16
III. MISE EN ŒUVRE DES MESURES DE GESTION.....	17
A. ACTIONS CONTRACTUELLES.....	17
5. IDENTIFICATION DES PROPRIETAIRES, EXPLOITANTS ET AYANT DROIT	17
6. PRISE DE CONTACT AVEC LES PROPRIETAIRES, REUNIONS D'INFORMATION ET ENTRETIENS PERSONNALISES	17
7. DIAGNOSTICS D'EXPLOITATION ET PARCELLAIRE ENGAGES	17
8. CONTRATS NATURA 2000 DEPLOYES	18
9. CHARTE NATURA 2000 SIGNEE.....	23
10. MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES ET CLIMATIQUES ENGAGEES.....	24
B. ACTIONS HORS CONTRAT	25
IV. SOUTIEN AUX PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE	27
A. SUIVI DE LA REDACTION DU PLAN DE GESTION DU SITE DU LAC DE LAROMET PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE	27
B. SUIVI DE LA REDACTION DU PLAN DE GESTION PLURIANNUEL DE GESTION DU BASSIN VERSANT DE L'OEUILLE	28
V. ASSISTANCE A L'APPLICATION DU REGIME D'EVALUATION DES INCIDENCES.....	31
VI. EVALUATION DES MESURES DE GESTION	32
A. SUIVIS SCIENTIFIQUES	32
B. ETAT DE CONSERVATION DES HABITATS ET DES ESPECES.....	33
VII. BILAN ET RAPPORTAGE AUPRES DU COMITE DE PILOTAGE	36
A. BILAN ANNUEL.....	36
B. COMITE DE PILOTAGE.....	36
C. NIVEAU D'ATTEINTE DES OBJECTIFS	37
VIII. LIMITES ET FREINS DE L'ANIMATION NATURA 2000.....	46

Table des figures

<i>Figure 1 : Localisation du site Natura 2000 de la Vallée de l'Euille au sein du département de la Gironde.</i>	<i>6</i>
--	----------

Figure 2 : Page internet dédiée au site Natura 2000 14
 Figure 3 : Evolution des effectifs de juvéniles de grand murin dans la carrière d'Omet lors des suivis de la population reproductrice..... 33

Table des tableaux

Tableau I : Liste des habitats d'intérêt communautaire du site 7
 Tableau II : Liste des espèces d'intérêt communautaire du site 7
 Tableau III : Objectifs de développement durable et objectifs opérationnels associés 8
 Tableau IV : Actions à entreprendre 9
 Tableau V : Rencontres engagées avec les collectivités locales 12
 Tableau VI : Liste des articles publiés sur la page internet du site Natura 2000 15
 Tableau VII : Liste des newsletters publiées 16
 Tableau VIII : Etat d'identification des propriétaires et exploitants sur le site pour la période 2019-2022 17
 Tableau IX : Etat des prises de contact sur le site pour la période 2019-2022 17
 Tableau X : Etat des diagnostics engagés sur le site sur la période 2019-2022 18
 Tableau XI : Etat des contrats Natura 2000 issus des diagnostics 18
 Tableau XII : Bilan du nombre d'engagements pour signer la charte Natura 2000 sur le site 23
 Tableau XIII : Synthèse des signataires de la charte Natura 2000 23
 Tableau XIV : Etat des MAEC issues des diagnostics 24
 Tableau XV : Liste des programmes financés sur le territoire et concourent à la mise en œuvre des actions du DOCOB 25
 Tableau XVI : Compatibilité des actions du plan de gestion du Lac de la Laromet avec le DOCOB du site 27
 Tableau XVII : Compatibilité des actions du plan pluriannuel de gestion du bassin versant de l'Ouille avec le DOCOB du site 29
 Tableau XVIII : Synthèse de la démarche d'évaluation des incidences sur le site 31
 Tableau XIX : Observations de chauves-souris dans le cadre ces inventaires de cavités 32
 Tableau XX : Synthèse de l'état de conservation des habitats et des espèces sur le site 33
 Tableau XXI : Synthèse des éléments de bilan annuel 36
 Tableau XXII : Synthèse des éléments concernant le comité de pilotage et les compte-rendu 36
 Tableau XXIII : Synthèse des mises à jour de l'application SIN2 37
 Tableau XXIV : Synthèse de la réalisation des actions du DOCOB 39

Introduction

Le site Natura 2000 de la « vallée de l'Euille » (FR 7200691) s'étend sur une superficie de 331 ha au sein de l'entité de l'Entre-deux-mers en Gironde, à environ 30 km au Sud-Est de l'agglomération de Bordeaux et à 15 km au Nord-Ouest de la ville de Langon. Il correspond à la vallée alluviale de l'Euille ainsi qu'à ses principaux affluents.

Le document d'objectifs (DOCOB), élaboré par le Conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine a été validé lors du comité de pilotage (COFIL) en avril 2013. L'Etat est porteur du DOCOB et, suite à la passation d'un marché public, il a confié pour trois ans l'animation au groupement constitué du Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine (ci-après CEN Nouvelle-Aquitaine) pour la partie concernant les espaces naturels et de la Chambre d'agriculture de la Gironde pour la partie relative aux actions agro-écologiques.

Le présent bilan d'animation couvre l'ensemble de la deuxième tranche d'animation de la mise en œuvre du DOCOB sur la période allant du 9 décembre 2019 au 8 décembre 2022. Le bilan d'activité 2021/2022 est intégré à ce document.



I. RAPPEL DES ENJEUX ET DES OBJECTIFS DU DOCOB

A. Enjeux écologiques identifiés sur le site

Le site Natura 2000 de la Vallée de l'Euille est caractérisé par des intérêts patrimoniaux diversifiés liés à la présence d'un réseau hydrographique, de zones humides et de boisements.

L'ensemble du site abrite une diversité de milieux naturels particulièrement remarquables comme les boisements alluviaux, les prairies de fauche, les friches humides, etc.

Ces habitats naturels sont d'autant plus riches qu'ils accueillent une faune d'intérêt communautaire avec des espèces emblématiques telles que la loutre d'Europe et un cortège remarquable de chauves-souris.

Tableau I : Liste des habitats d'intérêt communautaire du site (Source : DOCOB)

Code	Libellé	Enjeu de conservation
91E0	Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)	Très forte
6430	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	Forte
6510	Prairies maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)	Forte

Tableau II : Liste des espèces d'intérêt communautaire du site (Source : DOCOB)

Code	Nom scientifique	Enjeu de conservation	Code	Nom scientifique	Enjeu de conservation
1355	Loutre d'Europe <i>Lutra lutra</i>	Très forte	1321	Murin à oreille échancrée <i>Myotis emarginatus</i>	Moyen
1324	Grand Murin <i>Myotis myotis</i>	Moyen	1096	Lamproie de Planer <i>Lampetra planeri</i>	Moyen
1310	Minioptère de Schreibers <i>Miniopterus schreibersii</i>	Moyen	1356	Vison d'Europe <i>Mustela lutreola</i>	Très forte
1308	Barbastelle d'Europe <i>Barbastella barbastellus</i>	Fort	1304	Grand Rhinolophe <i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Fort
1323	Murin de Bechstein <i>Myotis bechsteinii</i>	Moyen	1303	Petit Rhinolophe <i>Rhinolophus hipposideros</i>	Moyen

B. Objectifs de développement durable et objectifs opérationnels

Chaque espèce et habitat naturel d'intérêt communautaire présent sur le site constitue un enjeu de conservation et de restauration. L'ensemble de ces habitats recensés sur le site constitue un enjeu au niveau régional et européen.

La conservation de ces milieux et espèces à forte valeur patrimoniale dépend en grande partie des activités humaines qui sont pratiquées sur le site.

Tableau III : Objectifs de développement durable et objectifs opérationnels associés (Source : DOCOB)

Objectif de développement durable	Objectif opérationnel	Code de l'action rattachée
ODD1 - Conserver et restaurer les populations de mustélidés semi-aquatiques d'intérêt communautaire et favoriser leurs habitats	OO1 - Favoriser les habitats d'espèces des mustélidés semi-aquatiques d'intérêt communautaire	RE1_1, GE1f_7, GE2_3, GE1_4
	OO2 - Réduire les causes de mortalité directe des mustélidés semi-aquatique d'intérêt communautaire	GE3_6, TU1_3, GE3f_9
	OO3 - Lutter contre le vison d'Amérique	GE3_6, GE3f_9
	OO4 - Maintenir la tranquillité du site lors de la période sensible	TU2_2, TU1_3, TU2_4
ODD2 - Conserver et restaurer les habitats d'intérêt communautaire humides par l'adaptation des pratiques agro-sylvicoles de forêt alluviale et de mégaphorbiaies	OO5 - Conserver les habitats d'intérêt communautaire humides par l'adaptation des pratiques agro-sylvicoles	RE1_1, GE1f_7, GE2_1, GE2_2, GE1_4
	OO6 - Rétablir la continuité écologique de la forêt alluviale	RE1_1, GE1f_7, GE1_4
ODD3 - Empêcher la régression des milieux agro pastoraux	OO7 - Promouvoir une gestion adaptée des prairies de fauche de basse altitude	GE2_1, GE2_2
ODD4 - Conserver et favoriser les populations de chiroptères ainsi que leurs habitats	OO8 - Préserver et diversifier l'offre en réseau de gîte	TU2_2, TU2_4
	OO9 - Favoriser la diversification du paysage	TU3f_6, GE2_3, GE3f_8
	OO10 - Limiter les causes de mortalité des populations de chiroptères	TU1_3
	OO11 - Améliorer la connaissance des espèces, des zones de chasse et de leur répartition	
ODD5 - Améliorer la fonctionnalité hydrologique des cours d'eau pour	OO12 - Améliorer la qualité chimique et microbiologique de l'eau en lien avec l'objectif général de la DCE	TU2_1, RE1_2, RE2_4, GE1_5

Objectif de développement durable	Objectif opérationnel	Code de l'action rattachée
garantir la conservation des espèces aquatiques d'intérêt communautaire	OO13 - Assurer le transport suffisant des sédiments et la circulation des poissons migrateurs	TU2_1, RE1_2, RE2_4, RE3_3, GE1_5
	OO14 - Adapter les pratiques d'entretien des cours d'eau dans le respect du bon état écologique et la sensibilité du site	RE1_1, GE1f_7, GE1_4
ODD6 - Maintenir une diversification de la végétation arborée pour les chauves-souris forestières	OO15 - Favoriser les boisements matures	RE1_1, TU3f_6, GE2_3, TU2_2, GE3f_8, GE1_4
<p><i>Légende : ODD = Objectif de développement durable OO = Objectif opérationnel CT = action technique préparatoire</i> <i>GE = gestion des habitats RE = Restauration TU = Travaux unique PI = Pédagogie, information et sensibilisation</i></p>		

C. Mesures identifiées dans le DOCOB pour atteindre les objectifs

Tableau IV : Actions à entreprendre (Source : DOCOB)

Code	Intitulé	Nature	Objectifs opérationnels	Objectifs de dév. dur.
ANI	Animation du site Natura 2000	Animation/communication/sensibilisation		OT1, OT2, OT3, OT4
GE1_4	Maintien de la structure de la ripisylve sur 15 km de linéaire	Gestion des habitats et espèces	OO01, OO05, OO06, OO14, OO15	ODD1, ODD2, ODD5, ODD6
GE1_5	Gestion de 10 ouvrages de petites hydrauliques	Gestion des habitats et espèces	OO12, OO13	ODD5
GE1f_7	Amélioration de la structure de 15 ha de ripisylve en mauvais état de conservation	Gestion des habitats et espèces	OO01, OO05, OO06, OO14	ODD1, ODD2, ODD5
GE2_1	Entretien de 40 ha de milieux ouverts et semi-ouverts par la fauche	Gestion des habitats et espèces	OO05, OO07	ODD2, ODD3

Code	Intitulé	Nature	Objectifs opérationnels	Objectifs de dév. dur.
GE2_2	Entretien de 14 ha de milieux semi-ouverts par gyrobroyage	Gestion des habitats et espèces	OO05, OO07	ODD2, ODD3
GE2_3	Entretien raisonné de 1,05 ha de haies, d'alignements d'arbres, de bosquet et d'arbres isolés	Gestion des habitats et espèces	OO01, OO09, OO15	ODD1, ODD4, ODD6
GE3_6	Chantiers d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable	Gestion des habitats et espèces	OO02, OO03	ODD1, ODD5, OT6
GE3f_8	Préservation de 8 ha de milieux boisés sénescents	Gestion des habitats et espèces	OO09, OO15	ODD4, ODD6
GE3f_9	Chantiers d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable en milieu forestier	Gestion des habitats et espèces	OO02, OO03	ODD1, ODD5, OT6
IC1_1	Information sur le mise en oeuvre du DOCOB	Animation/communication/sensibilisation		OT1, OT2, OT3, OT4
IC3_3	Sensibilisation sur les problématiques de gestion des espèces exotiques envahissantes	Animation/communication/sensibilisation		OT1, OT2, OT3, OT4, OT6
IS3_1	Suivis des habitats et de l'occupation des sols et mise à jour de la cartographie	Suivi/connaissance scientifique		OT5
IS3_2	Inventaires et Suivis écologiques des espèces d'intérêt communautaire	Suivi/connaissance scientifique		OT5
IS3_2	Inventaires et Suivis écologiques des espèces exotiques envahissantes	Suivi/connaissance scientifique		OT5, OT6
RE1_1	Amélioration de la structure de la ripisylve sur 15 km de linéaire	Gestion des habitats et espèces	OO01, OO05, OO06, OO14, OO15	ODD1, ODD2, ODD5, ODD6
RE1_2	Amélioration de la diversité des écoulements sur 5 km de linéaire	Gestion des habitats et espèces	OO12, OO13	ODD5
RE2_4	Restauration de 4 ouvrages de petites hydrauliques	Gestion des habitats et espèces	OO12, OO13	ODD5
RE3_3	Restauration des frayères	Gestion des habitats et espèces	OO13	ODD5

Code	Intitulé	Nature	Objectifs opérationnels	Objectifs de dév. dur.
TU1_3	Limiter la mortalité de la faune sur les axes de circulation sur l'ouvrage routier le plus à risque	Gestion des habitats et espèces	OO02, OO04, OO10	ODD1, ODD4
TU2_1	Amélioration de la circulation des poissons migrateurs sur 4 ouvrages hydrauliques	Gestion des habitats et espèces	OO12, OO13	ODD5
TU2_2	Aménagements en faveur d'espèces d'intérêt communautaire	Gestion des habitats et espèces	OO04, OO08, OO15	ODD1, ODD4, ODD6
TU2_4	Aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact sur les espèces sensibles	Gestion des habitats et espèces	OO04, OO08	ODD1, ODD4, OT3
TU3f_6	Irrégularisation de 40 ha de peuplements forestiers	Gestion des habitats et espèces	OO09, OO15	ODD4, ODD6
<p><i>Légende : ODD = Objectif de développement durable OO = Objectif opérationnel CT = action technique préparatoire</i> <i>GH = gestion des habitats RE = Restauration TU = Travaux unique SE = suivi écologique PI = Pédagogie, information et sensibilisation</i></p>				

II. PREPARATION A LA MISE EN ŒUVRE DU DOCOB

A. Appropriation du DOCOB

Les nouveaux animateurs du site n'ont pas participé en 2013 à l'élaboration du DOCOB du site, en conséquence, un jour d'appropriation du DOCOB ont été nécessaires pour chacun des deux animateurs, uniquement sur la première année de cette nouvelle tranche.

Cette action s'étend également à la connaissance des acteurs locaux, des enjeux prioritaires et des mesures proposées sur le site.

B. Information et communication sur les mesures de gestion

Une multitude d'actions est présentée dans cette partie, qui couvre toutes les actions d'information et de sensibilisation qui sont entreprises par les animateurs et qui concourent à la bonne prise en compte des enjeux du site auprès des acteurs du territoire.

1. Prise de contact et rendez-vous avec les collectivités locales et les acteurs du territoire

Les élus sont les premiers relais auprès des administrés qui pourraient être concernés par Natura 2000. Aussi, afin de faciliter les échanges et la compréhension de la politique Natura 2000, l'animateur Natura 2000 est resté à la disposition des mairies pour proposer des réunions d'information auprès des élus directement en mairie. Cette action a été contrariée par la crise sanitaire et ce n'est qu'en 2022 que l'animateur a pris contact avec toutes les mairies du bassin-versant au travers d'un mail d'information sur le périmètre Natura 2000 sur les communes. Au-delà de cela, l'animateur est resté attentif à toutes les sollicitations du territoire et notamment avec le syndicat de rivière.

Tableau V : Rencontres engagées avec les collectivités locales

Tranche d'animation	Date	Collectivités locales ou syndicats intercommunales	Interlocuteur	Thématique	Résultat
2021-2022	29/09/2022	Commune de Targon	Monsieur le Maire	Information sur Natura 2000	
2021-2022	29/09/2022	Commune de Soullignac	Monsieur le Maire	Information sur Natura 2000	
2021-2022	29/09/2022	Commune de Ladaux	Monsieur le Maire	Information sur Natura 2000	

Tranche d'animation	Date	Collectivités locales ou syndicats intercommunales	Interlocuteur	Thématique	Résultat
2021-2022	29/09/2022	Commune d'Escoussans	Madame le Maire	Information sur Natura 2000	
2021-2022	29/09/2022	Commune de Donzac	Monsieur le Maire	Information sur Natura 2000	
2021-2022	29/09/2022	Commune de Saint Pierre de Bat	Monsieur le Maire	Information sur Natura 2000	
2021-2022	29/09/2022	Commune de Porte de Benauges	Monsieur le Maire	Information sur Natura 2000	
2021-2022	29/09/2022	Commune de Laroque	Monsieur le Maire	Information sur Natura 2000	
2021-2022	29/09/2022	Commune d'Omet	Monsieur le Maire	Information sur Natura 2000	
2021-2022	26/09/2022	Commune de Béguey	Monsieur le Maire	Information sur Natura 2000	-
2021-2022	26/09/2022	Commune de Cadillac	Monsieur le Maire Madame la 1ère adjointe en charge de la politique environnementale	Information sur Natura 2000	-
2021-2022	20/09/2022	SMABVO	Gishlain PORCIN	PPG Oeuille	Comité technique
2021-2022	19/11/2021	SMABVO	Gishlain PORCIN	Travaux sur bassin versant	Préconisation
2020-2021	09/11/2021	SMABVO	Gishlain PORCIN	PPG Oeuille	Invitation COPIL
2020-2021	03/11/2021	SMABVO	Gishlain PORCIN	PPG Oeuille	Visite de terrain
2020-2021	28/10/2021	SMABVO	Gishlain PORCIN	PPG Oeuille	Invitation Comité technique
2020-2021	28/06/2021	SMABVO	Gishlain PORCIN	PPG Oeuille	Invitation COPIL
2020-2021	22/06/2021	Collectivités locales ou syndicats intercommunales	Léa GARCIA	Intervention sur le Lac de Laromet	Regarder l'adéquation entre Natura 2000 et l'ENS
2020-2021	26/04/2021	SMEAG		PAPI de la Garonne girondine	COPIL
2020-2021	23/03/2021	SMABVO	Gishlain PORCIN	PPG Oeuille	Diagnostic de BV

2. Informations par voie de presse

A la demande de la mairie d'Omet, un article est paru dans le magazine municipal de 2021. Cet article était couplé avec une présentation succincte du plan pluriannuel de gestion du cours d'eau.

3. Page internet dédiée

Pour permettre un accès rapide des éléments constitutifs du site, le CEN Nouvelle-Aquitaine a proposé une nouvelle page web de présentation du site Natura 2000. Cette page est maintenant uniformisée à l'échelle de l'ensemble des sites Natura 2000 animés par le CEN Nouvelle-Aquitaine. Plus adaptée aux exigences du moment en matière de sites internet, cette page intègre de nouvelles rubriques et permet de :

- suivre toutes les actualités du site ;
- s'informer sur le réseau Natura 2000 ;
- découvrir le site de la vallée de l'Euille (cartographie, habitats naturels, espèces) ;
- découvrir les outils de gestion disponibles pour restaurer les milieux ;
- s'informer sur l'évaluation des incidences Natura 2000 et trouver toutes les ressources nécessaires à l'instruction du projet ;
- télécharger les documents de référence concernant le site ;
- contacter l'animateur.



Il est important de noter que ce site est transférable en cas de changement d'animateur. Le site est opérationnel depuis début 2021 et peut être visité à l'adresse suivante : <https://vallee-euille.fr/>

Des mises à jour régulières ont été faites, notamment après chaque comité de pilotage pour ajouter les derniers documents validés en séance (présentation, compte rendu et rapport d'activité). Au fil de l'année, des articles d'actualité autour de Natura 2000 sont publiés, la liste est présentée ci-dessous (les mises à jour 2022 sont présentées sous la forme d'un encart spécifique).

Tableau VI : Liste des articles publiés sur la page internet du site Natura 2000

Date	Titre de l'article	Résumé
15/01/2021	Mise en ligne de la présentation faite en COPIL	Téléchargement du document
10/06/2021	Le Conservatoire d'espaces naturels Nouvelle-Aquitaine, accompagne le développement rural de la biodiversité, au travers d'une animation foncière en lien avec les partenaires du territoire	Présentation de l'animation foncière développée par le CEN dans le cadre de la mission confiée par la Région au travers de la feuille de route Néo Terra
01/11/2021	La page internet du site Natura 2000 fait peau neuve	Présentation de la page internet du site Natura 2000
03/11/2021	Les MAEC, un outil à destination des agriculteurs	Présentation des MAEC
08/11/2021	Les contrats Natura 2000 : Pour qui ? Pourquoi ?	Présentation des contrats disponibles sur le site
10/11/2021	La Charte Natura 2000	Présentation de la Charte Natura 2000 du site
15/12/2021	Lettre des élus Natura 2000	Lettre nationale de liaison entre tous les élus participant à la mise en œuvre de Natura 2000
17/01/2022	Dotations biodiversité 2022 – Conditions d'attribution	Présentation des conditions d'attribution de la dotation de biodiversité inscrite à la loi de finance 2022
23/02/2022	Les 30 ans de Natura 2000	Présentation de la conférence ministérielle célébrant les 30 ans du réseau Natura 2000 et accès à la déclaration de Strasbourg sur le sujet
16/08/2022	Dotations de soutien aux communes pour la protection de la biodiversité et pour la valorisation des aménités rurales – 2022	Présentation des communes attributives de la dotation de biodiversité inscrite à la loi de finance 2022
06/06/2022	Bruxelles valide le plan stratégique national français	Information concernant la validation par l'Union européenne du plan de déclinaison de la politique agricole commune en France.
12/10/2022	Lettre d'information du plan national d'actions chiroptères	Lettre nationale de liaison sur le sujet des chauves-souris

4. Publication d'une newsletter

Dans le cadre d'une volonté de réduire les publications papiers, et dans le but de pouvoir toucher plus de monde à moindre coût, nous avons proposé la publication d'une newsletter à fréquence variable dont vous trouverez ci-dessous la synthèse des publications.

Tableau VII : Liste des newsletters publiées

Date	Article présenté	Nombre de destinataire
Novembre 2021	Présentation de la page internet du site	75
	Présentation des MAEC	
	Présentation des contrats Natura 2000	
	Présentation de la Charte Natura 2000	
	Présentation du Comité de pilotage	
	L'Animation foncière du CEN NA	
	La mission inter-réseau Natura 2000	
	Présentation vidéo pédagogique de Natura 2000	
	Présentation du groupement d'animateurs	

III. MISE EN ŒUVRE DES MESURES DE GESTION

A. Actions contractuelles

1. Identification des propriétaires, exploitants et ayant droit

Pour l'animation agricole, la Chambre d'agriculture a identifié la première année (2019) les principaux agriculteurs du site Natura 2000, ainsi que les îlots PAC à proximité du périmètre du site, à une distance de 500 mètres. Cette cartographie des exploitations est mise à jour régulièrement aux grès des rencontres et des sollicitations.

Pour l'animation des contrats et des chartes, le CEN s'appuiera sur l'identification des exploitants comme décrit au-dessus, ainsi que sur son réseau de connaissance et à l'opportunité.

Tableau VIII : Etat d'identification des propriétaires et exploitants sur le site pour la période 2019-2022

Période	Nombre de propriétaire identifié
2019-2021	18
2022	15
Synthèse 2019-2022	33

2. Prise de contact avec les propriétaires, réunions d'information et entretiens personnalisés

Tableau IX : Etat des prises de contact sur le site pour la période 2019-2022

Période	Nombre de prise de contact	Part de réalisé par rapport à l'identification	Nombre contact positif	Part du positif par rapport à l'identification	Part du positif par rapport aux prises de contact
2019-2021	18	100%	2	11%	11%
2022	15	100%	3	20%	20%
Synthèse 2019-2022	33	100%	5	15%	15%

3. Diagnostics d'exploitation et parcellaire engagés

Dans l'hypothèse où le propriétaire ou l'exploitant souhaite s'engager dans un contrat Natura 2000 ou une MAEC, l'animateur réalise un diagnostic préalable des parcelles concernées pour confirmer les enjeux et déterminer les mesures du DOCOB à appliquer.

En cas de besoin, l'animateur propose l'adaptation des cahiers des charges des mesures contractuelles aux réalités des parcelles concernées, dans les limites prévues par le DOCOB.

Tableau X : Etat des diagnostics engagés sur le site sur la période 2019-2022

Période	Nombre de diagnostic	Nombre de parcelle	Surface	Type de contractualisation possible
2019-2021	2	4	3,5 ha	Contrat Natura 2000 / Charte
		2	2,88 ha	Contrat Natura 2000 / MAEC / Charte
2022	3	20	23,15 ha	MAEC / Charte
		22	39,86 ha	MAEC / Charte
		7	34,2 ha	MAEC / Charte
Synthèse 2019-2022	5	55	79,17 ha	-

4. Contrats Natura 2000 déployés

Tableau XI : Etat des contrats Natura 2000 issus des diagnostics

Période	Identifiant propriétaire	Code et dénomination de l'action	Commune	Habitats ou espèces visées	Surface (ha) / linéaire (ml) ou unitaire	% du prévisionnel de réalisation fixé par le DOCOB	Subvention prévisionnelle à prévoir	Etat d'avancement au 31/12/2022
Précédente tranche	PROTAR1	GE2-1 Entretien de milieux ouverts et semi-ouverts par la fauche	Targon	Prairie de fauche	0,78 ha	1,95%	2 574,00 €	Annulé suite à la vente de la propriété
		GE2-2 Entretien de milieux semi-ouverts par gyrobroyage	Targon	Mégaphorbiaie	0,39 ha	2,78%	1 565,00 €	
2019-2021	PROTAR2	GE2-1 Entretien de milieux ouverts et semi-ouverts par la fauche	Targon	Prairie de fauche	0,78 ha	1,95%	2 574,00 €	En attente de positionnement du propriétaire
		GE2-2 Entretien de milieux	Targon	Mégaphorbiaie	0,39 ha	2,78%	1 565,00 €	En attente de

Période	Identifiant propriétaire	Code et dénomination de l'action	Commune	Habitats ou espèces visées	Surface (ha) / linéaire (ml) ou unitaire	% du prévisionnel de réalisation fixé par le DOCOB	Subvention prévisionnelle à prévoir	Etat d'avancement au 31/12/2022
		semi-ouverts par gyrobroyage						positionnement du propriétaire
		GE1f-7 Amélioration de la structure de ripisylve en mauvais état de conservation	Targon	Ripisylve	0,03 ha	0,2%	900,00 €	
		GE2-3 Entretien raisonné de haies, d'alignements d'arbres, de bosquet et d'arbres isolés	Targon	Haies	0,35 ha	33,33%	2 400,00 €	
	COLTER1	RE1-1 Restauration de la structure de la ripisylve	Laroque / Omet	Forêt alluviale ; Mégaphorbiaies hygrophiles. Vison d'Europe ; Loutre d'Europe ; Barbastelle d'Europe ; Lamproie de Planer	n.c.	n.c.	n.c.	Choix de la procédure à clarifier
		GE1-4 Gestion de la ripisylve	Laroque / Omet		n.c.	n.c.	n.c.	
		GE1f-7 Gestion de la structure des ripisylves en mauvais état de conservation	Laroque / Omet		n.c.	n.c.	n.c.	
		GE3-6 Chantiers d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable	Laroque / Omet	Tous les habitats et espèces	n.c.	n.c.	n.c.	
		GE3f-8 Préservation de milieux boisés sénescents	Laroque / Omet	Forêt alluviale Petit rhinolophe ; Grand rhinolophe ; Vespertillon de Bechstein ; Grand Murin ; Barbastelle d'Europe ; Minioptère de Schreibers ; Vespertillon à oreilles échancrées	1,13 ha	14%	n.c.	Choix de la procédure à clarifier
		GE3f-9 Chantiers d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable en milieu forestier	Laroque / Omet	Forêt alluviale ; Mégaphorbiaies hygrophiles ; Prairies maigres de Fauche. Vison d'Europe ; Loutre d'Europe ; Lamproie de Planer	n.c.	n.c.	n.c.	Choix de la procédure à clarifier

Période	Identifiant propriétaire	Code et dénomination de l'action	Commune	Habitats ou espèces visées	Surface (ha) / linéaire (ml) ou unitaire	% du prévisionnel de réalisation fixé par le DOCOB	Subvention prévisionnelle à prévoir	Etat d'avancement au 31/12/2022
		TU2-2 Aménagements en faveur d'espèces d'intérêt communautaire	Laroque / Omet	Chiroptères	n.c.	n.c.	n.c.	Choix de la procédure à clarifier
		TU2-4 Aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact sur les espèces sensibles	Laroque / Omet	Tous les habitats et espèces	2	20%	n.c.	Choix de la procédure à clarifier
		TU3f-6 Irrégularisation de peuplements forestiers	Laroque / Omet	Forêt alluviale Petit rhinolophe ; Grand rhinolophe ; Vespertillon de Bechstein ; Grand Murin ; Barbastelle d'Europe ; Minioptère de Schreibers ; Vespertillon à oreilles échancrées	n.c.	n.c.	n.c.	Choix de la procédure à clarifier
2022	COLTER2	RE3_3 - Restauration des frayères	n.c.	Lamproie de Planer	n.c.	n.c.	n.c.	Choix de la procédure à clarifier
		RE1_2 - Amélioration de la diversité des écoulements sur 5 km de linéaire	n.c.	Lamproie de Planer	n.c.	n.c.	n.c.	Choix de la procédure à clarifier
		RE2_4 - Restauration de 4 ouvrages de petites hydrauliques	n.c.	Lamproie de Planer	n.c.	n.c.	n.c.	Choix de la procédure à clarifier
		TU2_1 - Amélioration de la circulation des poissons migrateurs sur 4 ouvrages hydrauliques	n.c.	Lamproie de Planer	n.c.	n.c.	n.c.	Choix de la procédure à clarifier

Période	Identifiant propriétaire	Code et dénomination de l'action	Commune	Habitats ou espèces visées	Surface (ha) / linéaire (ml) ou unitaire	% du prévisionnel de réalisation fixé par le DOCOB	Subvention prévisionnelle à prévoir	Etat d'avancement au 31/12/2022
		TU1_3 - Limiter la mortalité de la faune sur les axes de circulation sur l'ouvrage routier le plus à risque	n.c.	Vison d'Europe ; Loutre d'Europe	n.c.	n.c.	n.c.	Choix de la procédure à clarifier
		GE1_5 - Gestion de 10 ouvrages de petites hydrauliques	n.c.	Lamproie de Planer	n.c.	n.c.	n.c.	Choix de la procédure à clarifier
		RE2_4 - Restauration de 4 ouvrages de petites hydrauliques	n.c.	Lamproie de Planer	n.c.	n.c.	n.c.	Choix de la procédure à clarifier
		GE1_4 - Maintien de la structure de la ripisylve sur 15 km de linéaire	n.c.	Forêt alluviale ; Mégaphorbiaies hygrophiles ; Prairies maigres de Fauche. Vison d'Europe ; Loutre d'Europe ; Lamproie de Planer	n.c.	n.c.	n.c.	Choix de la procédure à clarifier
		GE1f_7 - Amélioration de la structure de 15 ha de ripisylve en mauvais état de conservation	n.c.	Forêt alluviale ; Mégaphorbiaies hygrophiles ; Prairies maigres de Fauche. Vison d'Europe ; Loutre d'Europe ; Lamproie de Planer	n.c.	n.c.	n.c.	Choix de la procédure à clarifier
		RE1_1 - Amélioration de la structure de la ripisylve sur 15 km de linéaire	n.c.	Forêt alluviale ; Mégaphorbiaies hygrophiles ; Prairies maigres de Fauche. Vison d'Europe ; Loutre d'Europe ; Lamproie de Planer	n.c.	n.c.	n.c.	Choix de la procédure à clarifier

Période	Identifiant propriétaire	Code et dénomination de l'action	Commune	Habitats ou espèces visées	Surface (ha) / linéaire (ml) ou unitaire	% du prévisionnel de réalisation fixé par le DOCOB	Subvention prévisionnelle à prévoir	Etat d'avancement au 31/12/2022
		IC3_3 - Sensibilisation sur les problématiques de gestion des espèces exotiques envahissantes	n.c.	Forêt alluviale ; Mégaphorbiaies hygrophiles ; Prairies maigres de Fauche. Vison d'Europe ; Loutre d'Europe ; Lamproie de Planer	n.c.	n.c.	n.c.	Choix de la procédure à clarifier
		IS3_2 - Inventaires et Suivis écologiques des espèces exotiques envahissantes	n.c.	Forêt alluviale ; Mégaphorbiaies hygrophiles ; Prairies maigres de Fauche. Vison d'Europe ; Loutre d'Europe ; Lamproie de Planer	n.c.	n.c.	n.c.	Choix de la procédure à clarifier
		GE3_6 - Chantiers d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable	n.c.	Forêt alluviale ; Mégaphorbiaies hygrophiles ; Prairies maigres de Fauche. Vison d'Europe ; Loutre d'Europe ; Lamproie de Planer	n.c.	n.c.	n.c.	Choix de la procédure à clarifier
		GE3f_9 - Chantiers d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable en milieu forestier	n.c.	Forêt alluviale ; Mégaphorbiaies hygrophiles ; Prairies maigres de Fauche. Vison d'Europe ; Loutre d'Europe ; Lamproie de Planer	n.c.	n.c.	n.c.	Choix de la procédure à clarifier
		TU2_2 - Aménagements en faveur d'espèces d'intérêt communautaire	n.c.	Vison d'Europe ; Loutre d'Europe	n.c.	n.c.	n.c.	Choix de la procédure à clarifier

Avec : n.c.= non communiqué

5. Charte Natura 2000 signée

Tableau XII : Bilan du nombre d'engagements pour signer la charte Natura 2000 sur le site

Période	Public ciblé	Nombre de contacts démarchés	Concrétisation	% de concrétisation	Surface engagée	% de la surface totale du site
Tranche précédente	Propriétaire	1	1	100%	1,36 ha	0,04%
	Acteur socio-économique	1	0	0%	-	-
2019/2021	Propriétaire	4	0	0%	-	-
	Acteur socio-économique	5	1	20%	-	-
2022	Propriétaire	1	0	0%	-	-
	Acteur socio-économique	19	0	0%	-	-
Synthèse 2019/2022	Propriétaire	6	1	16%	1,36 ha	0,04%
	Acteur socio-économique	25	2	8%	-	-

Tableau XIII : Synthèse des signataires de la charte Natura 2000

Bénéficiaire	Période	Commune	Milieu concerné	Activité concerné	Surface (ha)
AGRLAR1	2017/2022	Laroque	Formations herbeuses	-	1,3593
ASSXXX1	2020-2025	-	-	Naturaliste	-
COLTER1	En cours de signature	Bassin versant	-	A confirmer	-
<i>Légende :</i> AGR = Agriculteur ASS = Association LAR = Laroque					

6. Mesures agro-environnementales et climatiques engagées

Tableau XIV : Etat des MAEC issues des diagnostics

Période	Identifiant propriétaire	Code et dénomination de l'action	Commune	Habitats ou espèces visées	Surface (ha) / linéaire (ml) ou unitaire	% du prévisionnel de réalisation fixé par le DOCOB	Subvention prévisionnelle à prévoir	Etat d'avancement au 31/12/2022
Précédente tranche	-	-	-	-	-	-	-	-
2019-2021	PROTAR2	GE2-1 Entretien de milieux ouverts et semi-ouverts par la fauche	Targon	Prairie de fauche	0,78 ha	1,95%	2 574,00 €	En attente de positionnement du propriétaire
2022	AGRESC1	Mettre en place la lutte biologique	Escoussans	Viticulture	29,16 ha	n.c.	-	Mesure non prise en charge
		GE2-1 Entretien de milieux ouverts et semi-ouverts par la fauche	Escoussans	Prairie de fauche	1,25 ha	3,12%	100,00 à 312,50 €	En attente de positionnement de l'exploitant
	AGRLAR1	Mettre en place la lutte biologique	Laroque ; Rions	Viticulture	43,74 ha	n.c.	-	Mesure non prise en charge
		GE2-1 Entretien de milieux ouverts et semi-ouverts par la fauche	Laroque ; Rions	Prairie de fauche	1,82 ha	4,54%	145,60 à 455,00 €	En attente de positionnement de l'exploitant
	AGRDON1	Mettre en place la lutte biologique	Donzac	Viticulture	33,86 ha	n.c.	-	Mesure non prise en charge
		GE2-1 Entretien de milieux ouverts et semi-ouverts par la fauche	Donzac	Prairie de fauche	0,78 ha	1,95%	145,60 à 455,00 €	En attente de positionnement de l'exploitant

Avec : n.c. = non communiqué

B. Actions hors contrat

Les mesures « hors contrat » constituent des actions transversales qui participent à la mise en œuvre du DOCOB. Elles n'entrent pas pour autant dans le champ du contrat Natura 2000 (ex. actions préparatoires au contrat, expertises, communication, amélioration des connaissances, suivi des mesures de gestion...).

Par ailleurs, certaines de ces actions pourront être réalisées directement par l'animateur (en régie) alors que pour d'autres, l'animateur devra faire appel à un prestataire extérieur. Du fait d'un besoin de mutualisation des actions portant sur une même thématique, certaines actions (inventaires, suivis écologiques...) pourront être confiées directement par l'Etat à une ou plusieurs structures qui interviendront sur plusieurs sites Natura 2000.

Dans ce cadre, l'animateur sera plus particulièrement chargé de :

- l'ingénierie financière : En fonction du travail déjà réalisé dans le cadre du DOCOB, l'animateur s'attachera à rechercher les financements nécessaires pour chaque action « hors contrat » (Etat, Europe, Agence de l'Eau, Collectivités). Puis, en fonction des plans de financement arrêtés avec les divers partenaires concernés, l'animateur sera chargé de réaliser le montage des dossiers de financements et s'assurera, par des échanges réguliers avec les financeurs, de l'état d'avancement de leur procédure d'instruction.
- l'élaboration des cahiers des charges techniques et préparation des marchés d'assistance ou de sous-traitance : Que l'opération soit réalisée en régie ou non, en fonction du travail déjà réalisé dans le cadre du DOCOB, l'animateur s'attachera à préciser ou rédiger le cahier des charges techniques pour chaque mesure de gestion « hors contrat ». Les actions réalisées dans le cadre de la mission d'animation seront détaillées et chiffrées lors de la proposition technique et financière. Les cahiers des charges techniques pourront ensuite être précisés au cours de l'animation ;
- la conduite d'opérations : Que l'opération soit réalisée en régie ou non, l'animateur s'attachera à conduire les opérations programmées, en veillant notamment au respect des cahiers des charges et des calendriers de travail. Certaines actions non contractuelles pourront être prévues dans le cadre de l'animation. Leur montant, hors actions d'information et de communication sur les mesures de gestion, n'excédera pas 12 % du montant total du projet. Les inventaires complémentaires et les actions d'amélioration des connaissances, à réaliser hors du cadre de la mission courante d'animation, feront l'objet de demandes complémentaires de financement.

Nous estimons que le montage de ces projets est du ressort de l'animation territoriale du CEN et de la Chambre d'Agriculture. Durant cette période, les animateurs et leurs partenaires ont déposés les programmes détaillés dans le tableau ci-dessous.

Tableau XV : Liste des programmes financés sur le territoire et concourent à la mise en œuvre des actions du DOCOB

Période	Programme	Porteur	Type de financement	Objectif de développement durable du DOCOB	Objectif opérationnel
Précédente tranche	-	-	-	-	-

Période	Programme	Porteur	Type de financement	Objectif de développement durable du DOCOB	Objectif opérationnel
2019-2021	Amélioration des connaissances concernant la reproduction des chauves-souris sur l'Entre deux mers	CEN NA	Appel à projet DREAL sur l'amélioration des connaissances sur les sites Natura 2000	ODD4 - Conserver et favoriser les populations de chiroptères ainsi que leurs habitats	OO11 - Améliorer la connaissance des espèces, des zones de chasse et de leur répartition
	Stratégie d'acquisition d'espaces naturels	CEN NA	Feuille de route Néo Terra de la Région	Tous les objectifs	Tous les objectifs
2022	Amélioration des connaissances sur les mollusques gastéropodes Vertigo moulinsiana, Vertigo angustor et Anisus vorticulus sur 30 sites Natura 2000 de Nouvelle-Aquitaine	LPO	Appel à projet DREAL sur l'amélioration des connaissances sur les sites Natura 2000	ODD2 - Conserver et restaurer les habitats d'intérêt communautaire de forêt alluviale et de mégaphorbiaies	-
	Stratégie d'acquisition d'espaces naturels	CEN NA	Feuille de route Néo Terra de la Région	Tous les objectifs	Tous les objectifs

IV. SOUTIEN AUX PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

A. Suivi de la rédaction du plan de gestion du site du Lac de Laromet par la communauté de communes Convergence Garonne

Le CEN Nouvelle-Aquitaine a rencontré la communauté de communes Convergence Garonne pour voir comment pourrait s'articuler la mise en œuvre du **plan de gestion écologique de l'espace naturel sensible du Lac de Laromet** avec l'outil Natura 2000. Le tableau ci-dessous liste les convergences possibles entre les deux documents.

Tableau XVI : Compatibilité des actions du plan de gestion du Lac de la Laromet avec le DOCOB du site

Actions inscrites dans la plan de gestion de l'ENS du Lac de Laromet	Convergence possible	Actions inscrites dans le DOCOB Natura 2000 de la Vallée de l'Euille pouvant répondre aux actions sur le Lac
Action n°1 : Restaurer la transparence sédimentaire du lac tout en préservant les fonctionnalités de la zone humide bordelière du lac	OUI	RE2_4 - Restauration d'ouvrages de petites hydrauliques ; TU2_1 - Amélioration de la circulation des poissons migrateurs sur 4 ouvrages hydrauliques ; GE1_5 - Gestion d'ouvrages de petites hydrauliques ; Engagement sur les eaux courantes de la Charte Natura 2000.
Action n°2 : Préserver la zone humide et son état de fonctionnalité	OUI	RE3_3 - Restauration des frayères ; GE1_4 - Maintien de la structure de la ripisylve sur 15 km de linéaire GE1f_7 - Amélioration de la structure de 15 ha de ripisylve en mauvais état de conservation ; RE1_1 - Amélioration de la structure de la ripisylve sur 15 km de linéaire ; Engagement sur les formations arborées hors forêts de la Charte Natura 2000 ; Engagement sur les milieux temporaires humides de la Charte Natura 2000.
Action n°4 : Gestion des boisements : adopter une libre évolution accompagnée en faveur de la biodiversité	OUI	GE3_6 - Chantiers d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable ; GE3f_8 - Préservation de 8 ha de milieux boisés sénescents ; GE3f_9 - Chantiers d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable en milieu forestier ; GE1_4 - Maintien de la structure de la ripisylve sur 15 km de linéaire ; RE1_1 - Amélioration de la structure de la ripisylve sur 15 km de linéaire ;

Actions inscrites dans la plan de gestion de l'ENS du Lac de Laromet	Convergence possible	Actions inscrites dans le DOCOB Natura 2000 de la Vallée de l'Euille pouvant répondre aux actions sur le Lac
		TU3f_6 - Irrégularisation de 40 ha de peuplements forestiers ; Engagements sur les milieux forestiers de la Charte Natura 2000.
Action n°5 : Fermer l'accès aux cavités et à l'abri sous roche et installer une signalétique informative	OUI	TU2_2 - Aménagements en faveur d'espèces d'intérêt communautaire
Action n°6 : Engager les démarches préalables nécessaires au projet de restauration d'un espace de nature sur le secteur de vigne	OUI, sous condition	GE2_1 - Entretien de 40 ha de milieux ouverts et semi-ouverts par la fauche ; GE2_2 - Entretien de 14 ha de milieux semi-ouverts par gyrobroyage ; GE2_3 - Entretien raisonné de 1,05 ha de haies, d'alignements d'arbres, de bosquet et d'arbres isolés ; Engagements sur les formations herbeuses de la Charte Natura 2000.
Action n°7 : Classer en ENS la partie amont du site	INDIRECTEMENT	-
Action n°11.B : Renaturer les berges du lac	OUI	GE1_4 - Maintien de la structure de la ripisylve sur 15 km de linéaire ; RE1_1 - Amélioration de la structure de la ripisylve sur 15 km de linéaire.
Action n°12 : Réaliser un grand panneau d'informations sur chacune des 2 entrées de sites	OUI	TU2_4 - Aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact sur les espèces sensibles ; Engagement sur les milieux souterrains de la Charte Natura 2000.

B. Suivi de la rédaction du plan de gestion pluriannuel de gestion du bassin versant de l'Euille

L'année 2021 a été marquée par le lancement de l'élaboration du **plan pluriannuel de gestion du bassin-versant de l'Euille**, piloté par le SIABVO. Dans ce cadre, l'animateur a participé à un comité technique pour favoriser l'intégration des enjeux Natura 2000 dans la démarche de définition des objectifs. De plus l'animateur a participé à une visite de terrain notamment autour des problématiques (inondation, dégradation de la qualité de l'eau...) que soulèvent le lac de Targon ainsi qu'à un comité de pilotage pour ce site.

D'une façon générale, la majorité des mesures déployées dans le cadre d'un plan pluriannuel de gestion de bassin versant est favorable à la conservation de la biodiversité et plus précisément des habitats et espèces d'intérêt communautaire aquatiques ou de zones humides. Le détail de la compatibilité des deux documents est présenté dans le tableau ci-dessous.

Tableau XVII : Compatibilité des actions du plan pluriannuel de gestion du bassin versant de l'Ouille avec le DOCOB du site

Actions inscrites dans le plan pluriannuel de gestion du bassin versant de l'Ouille	Convergence possible	Actions inscrites dans le DOCOB Natura 2000 de la Vallée de l'Euille pouvant répondre aux actions sur le bassin versant
Action n°1 : Développer les zones naturelles d'expansion des crues	OUI	RE3_3 - Restauration des frayères
Action n°2 : Retour du cours d'eau dans son talweg d'origine	OUI	RE1_2 - Amélioration de la diversité des écoulements sur 5 km de linéaire
Action n°3 : Ouverture de merlons par brèche	OUI	RE3_3 - Restauration des frayères
Action n°4 : Reconstitution du lit mineur	OUI	RE1_2 - Amélioration de la diversité des écoulements sur 5 km de linéaire
Action n°5 : Recharge en granulats par dôme	OUI	RE1_2 - Amélioration de la diversité des écoulements sur 5 km de linéaire RE3_3 - Restauration des frayères
Action n°6 : Renaturation du lit : diversification	OUI	RE1_2 - Amélioration de la diversité des écoulements sur 5 km de linéaire RE3_3 - Restauration des frayères
Action n°7 : Renaturation du lit en tête de bassin versant	INDIRECTE	
Action n°8 : Effacement / Arasement partiel d'ouvrage	OUI	RE2_4 - Restauration de 4 ouvrages de petites hydrauliques TU2_1 - Amélioration de la circulation des poissons migrateurs sur 4 ouvrages hydrauliques
Action n°9 : Aménagement / redimensionnement d'ouvrages de franchissement	OUI	TU1_3 - Limiter la mortalité de la faune sur les axes de circulation sur l'ouvrage routier le plus à risque
Action n°10 : Gestion concertée des ouvrages existants	OUI	GE1_5 - Gestion de 10 ouvrages de petites hydrauliques RE2_4 - Restauration de 4 ouvrages de petites hydrauliques TU2_1 - Amélioration de la circulation des poissons migrateurs sur 4 ouvrages hydrauliques
Action n°12 : Mise en oeuvre de Régénération Naturellement Assistée	OUI	GE1_4 - Maintien de la structure de la ripisylve sur 15 km de linéaire GE1f_7 - Amélioration de la structure de 15 ha de ripisylve en mauvais état de conservation RE1_1 - Amélioration de la structure de la ripisylve sur 15 km de linéaire
Action n°13 : Plantation de ripisylve	OUI	GE1_4 - Maintien de la structure de la ripisylve sur 15 km de linéaire GE1f_7 - Amélioration de la structure de 15 ha de ripisylve en mauvais état de conservation RE1_1 - Amélioration de la structure de la ripisylve sur 15 km de linéaire
Action n°14 : Aménagement d'abreuvoir / Installation de clôture	INDIRECTE	
Action n°15 : Surveiller la qualité de l'eau	INDIRECTE	
Action n°16 : Diminuer les rejets directs dans les milieux aquatiques	INDIRECTE	

Actions inscrites dans le plan pluriannuel de gestion du bassin versant de l'Oeuille	Convergence possible	Actions inscrites dans le DOCOB Natura 2000 de la Vallée de l'Euille pouvant répondre aux actions sur le bassin versant
Action n°17 : Mettre en place une animation agricole à l'échelle du bassin versant	OUI	ANI - Animation du site Natura 2000
Action n°18 : Traitement des espèces envahissantes de berge	OUI	IC3_3 - Sensibilisation sur les problématiques de gestion des espèces exotiques envahissantes IS3_2 - Inventaires et Suivis écologiques des espèces exotiques envahissantes GE3_6 - Chantiers d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable GE3f_9 - Chantiers d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable en milieu forestier
Action n°19 : Traitement des espèces envahissantes du lit mineur	OUI	IC3_3 - Sensibilisation sur les problématiques de gestion des espèces exotiques envahissantes IS3_2 - Inventaires et Suivis écologiques des espèces exotiques envahissantes GE3_6 - Chantiers d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable GE3f_9 - Chantiers d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable en milieu forestier
Action n°20 : Valoriser le rôle écologique des zones humides	INDIRECTE	
Action n°21 : Préserver/restaurer la fonctionnalité de zones humides	OUI	RE3_3 - Restauration des frayères
Action n°22 : Prendre en compte les peupleraies en berge	INDIRECTE	TU2_2 - Aménagements en faveur d'espèces d'intérêt communautaire
Action n°23 : Dynamiser les actions avec Natura 2000	OUI	ANI - Animation du site Natura 2000
Action n°24 : Restaurer une zone naturelle boisée en bordure de cours d'eau	OUI	TU2_2 - Aménagements en faveur d'espèces d'intérêt communautaire
Action n°25 : Gestion des embâcles	INDIRECTE	
Action n°26 : Retrait des décharges sauvages en bordure de cours d'eau	INDIRECTE	
Action n°28 : Assurer le maintien du débit réservé sur seuils en rivière	INDIRECTE	
Action n°29 : Surveiller la quantité de l'eau dans les cours d'eau	INDIRECTE	
Action n°30 : Sensibilisation sur l'usage des motocross en milieux naturels	INDIRECTE	
Action n°31 : Etude de connaissance du fonctionnement hydrologique du bassin versant	INDIRECTE	
Action n°32 : Prise en compte de la gestion de l'eau et de la préservation de sa qualité dans les PLU et les SCOT	INDIRECTE	

V. ASSISTANCE A L'APPLICATION DU REGIME D'ÉVALUATION DES INCIDENCES

Dans le cadre de l'application du régime d'évaluation des incidences, la structure animatrice est chargée :

- d'assurer l'information des porteurs de projets dans le cadre de la réalisation de l'étude d'incidence Natura 2000 de leur projet sur le site. Elle communique les inventaires et toute donnée nécessaire à la bonne prise en compte des habitats et des espèces dans les études préalables. L'animateur pourra notamment transmettre aux porteurs de projets le résumé non technique du DOCOB, afin qu'ils identifient les principaux enjeux de conservation du site et les précautions à prendre,
- de répondre aux demandes ponctuelles des administrations sur des dossiers d'études d'incidences Natura 2000 concernant le site,
- de réaliser une veille locale relative à l'émergence de nouveaux plans, programmes, projets ou interventions pouvant avoir une incidence sur l'intégrité du site Natura 2000. Cette veille permet d'alerter, si cela se justifie, les services de l'Etat et les développeurs, acteurs économiques et collectivités locales sur les enjeux liés à la nécessaire prise en compte de Natura 2000 dans la conception de ces plans, programmes, projets ou interventions envisagés sur le territoire du site ou à proximité.

Le tableau suivant fait état des évaluations d'incidence sur lesquels l'animateur est intervenu.

Tableau XVIII : Synthèse de la démarche d'évaluation des incidences sur le site

Période	Identifiant	Procédure	Objet	Commune	Surface	% de la surface du site	Avis du service instructeur
Tranche antérieure	-	-	-	-	-	-	-
2019-2021	Projet 1	Loi sur l'eau	Construction d'un lotissement	Targon	Indirect	(indirecte)	Demande de précision sur les espèces
	Projet 2	Permis de construire	Construction de 4 hébergements insolites-	Saint-Pierre-de-Bat	100 m ²	~ 0%	n.r.
	Projet 3	Manifestation	Passage du Tour de France	Cadillac	-	-	Accordé sous réserve de mise en place d'actions d'accompagnement
	Projet 4	Loi sur l'eau	Réfection d'un mur de soutènement sur monument historique	Cadillac	20 ml	~ 0%	Accordé
2022	-	-	-	-	-	-	-

Légende : n.r. = non renseigné

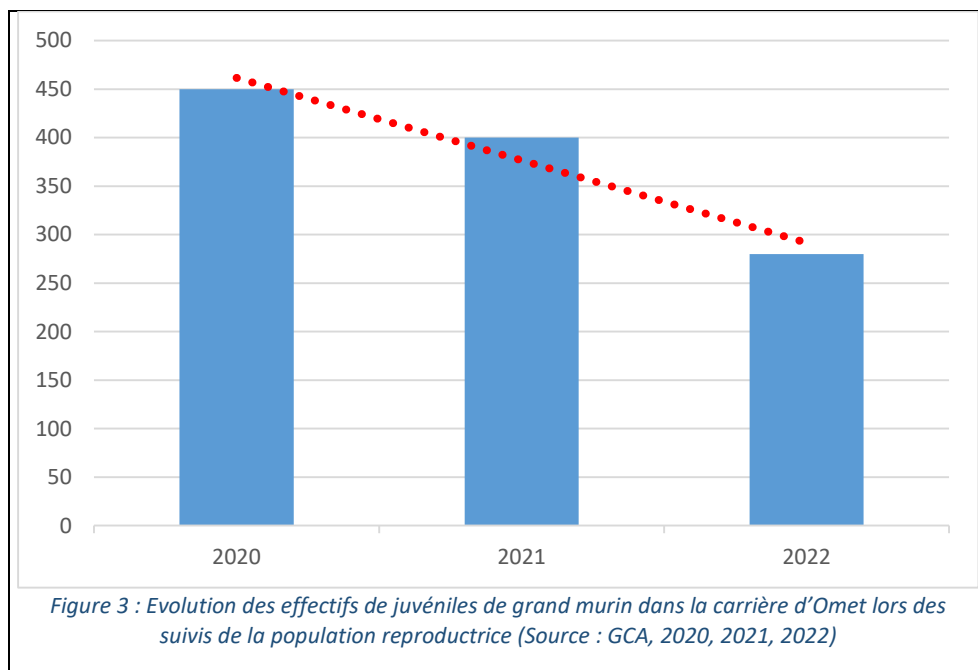
VI. EVALUATION DES MESURES DE GESTION

A. Suivis scientifiques

Pour nous permettre d'évaluer l'état de conservation des populations de chauves-souris au niveau de la carrière souterraine d'Omet, les services de l'Etat financent des suivis populationnels annuels pour les trois années de la deuxième tranche d'animation. Durant toute la période, c'est le Groupe chiroptère d'Aquitaine (GCA) qui a réalisé ces suivis. Les résultats bruts sont présentés dans le tableau suivant.

Tableau XIX : Observations de chauves-souris dans le cadre ces inventaires de cavités (Sources : GCA, 2020, 2021, 2022)

Période	Nom d'espèce	Nom latin	Commune	Nombre	Observateurs (GCA)	Observation
2020	Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>	Omet	Environ 450 juvéniles, 1 essaim (0,48 m ²) - Quelques juvéniles volants - 1 cadavre de juvénile	Magali ARGAUD Charlène VIELET	comptage 1 heure après le coucher du soleil, dans la cavité
2021	Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>	Omet	Un essaim d'environ 400 juvéniles. Pas de cadavres. Plusieurs âges : majorité de nouveau-né, et quelques juvéniles de 15 jours voire trois semaines.	Magali ARGAUD Marion GOHIER	comptage 1 heure après le coucher du soleil, dans la cavité
2022	Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>	Omet	06/05/2022 : 82 individus (mâle et femelle) jeunes non velus 20/05/2022 : 280 individus (mâle et femelle) jeunes non velus. 1 essaim principal, et 2 autres petits à proximité. 1 ancien cadavre observé sur un mur.	Sébastien ROUE Charlène VIELET Magali ARGAUD Mathilde COURSIMAULT Margot PLUEN	comptage 1 heure après le coucher du soleil, dans la cavité



La population de grand murin montre une baisse significative durant les trois années du suivi de cette colonie (2020-2022), cependant, ces fluctuations ne sont pas inquiétantes pour cette espèce qui présente un état de conservation plutôt favorable en France (VINCENT D., com. pers. 2022).

Pour autant, la modification des paysages et des pratiques pèse encore sur la conservation de ces espèces. A cela s'ajoute les conditions météorologiques de l'année qui a certainement fortement joué sur la fertilité de l'espèce.

B. Etat de conservation des habitats et des espèces

Il s'agit ici de données des tendances plutôt que de répondre précisément sur l'état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire, d'autant que ces évaluations répondent à des protocoles et des critères scientifiques très précis qui n'ont pas été mises en œuvre dans le cadre de l'animation.

Tableau XX : Synthèse de l'état de conservation des habitats et des espèces sur le site

Habitats ou espèces d'intérêt communautaire	Surface ou population dans le DOCOB	Etat de conservation dans le DOCOB	Tendance sur la tranche 2016-2018	Tendance sur la tranche 2019-2022	Etat de conservation estimé à la fin des deux tranches d'animation	Remarques
Habitats d'intérêt communautaire						

Habitats ou espèces d'intérêt communautaire	Surface ou population dans le DOCOB	Etat de conservation dans le DOCOB	Tendance sur la tranche 2016-2018	Tendance sur la tranche 2019-2022	Etat de conservation estimé à la fin des deux tranches d'animation	Remarques
6430 Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	3,97 ha	Mauvais	↘	↘	Mauvais à très mauvais	Perspective positive dans le cadre du PPG de l'Euille
6510 Prairies maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)	31,52 ha	Moyen	↗	↘	Moyen	Perspective mitigée entre la dépréciation des surfaces viticoles, le prix des denrées alimentaires, la crise dans le secteur de l'élevage...
91E0 Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)	64,18 ha	Moyen	↘	→	Moyen	Perspective positive dans le cadre du PPG de l'Euille
Espèces d'intérêt communautaire						
1096 Lamproie de Planer <i>Lampetra planeri</i>	Non renseigné	Moyen	Non renseigné	Non renseigné	Non évalué	Perspective positive dans le cadre du PPG de l'Euille
1303 Petit Rhinolophe <i>Rhinolophus hipposideros</i>	Entre 50 et 150	A préciser	Non renseigné	Non renseigné	Non évalué	Perspective négative aux regards des évolutions nationales
1304 Grand Rhinolophe <i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Entre 50 et 100	A préciser	↗	↗	Moyen	Perspective positive aux regards des évolutions nationales, mais attention à la robustesse des résultats ¹
1308 Barbastelle d'Europe <i>Barbastella barbastellus</i>	Non renseigné	A préciser	↗	↗	Moyen	Perspective positive aux regards des évolutions nationales, mais attention à la robustesse des résultats ²
1310 Minioptère de Schreibers <i>Miniopterus schreibersii</i>	Entre 10 et 50	A préciser	↘	↘	Moyen à mauvais	Perspective négative aux regards des évolutions nationales ³

¹ Bas Y, Kerbiriou C, Roemer C & Julien JF (2020, June) Bat population trends. Muséum national d'Histoire naturelle. Retrieved from <https://croemer3.wixsite.com/teamchiro/population-trends>

² Bas Y, Kerbiriou C, Roemer C & Julien JF (2020, June) Bat population trends. Muséum national d'Histoire naturelle. Retrieved from <https://croemer3.wixsite.com/teamchiro/population-trends>

³ Bas Y, Kerbiriou C, Roemer C & Julien JF (2020, June) Bat population trends. Muséum national d'Histoire naturelle. Retrieved from <https://croemer3.wixsite.com/teamchiro/population-trends>

Habitats ou espèces d'intérêt communautaire	Surface ou population dans le DOCOB	Etat de conservation dans le DOCOB	Tendance sur la tranche 2016-2018	Tendance sur la tranche 2019-2022	Etat de conservation estimé à la fin des deux tranches d'animation	Remarques
1321 Murin à oreille échanquée <i>Myotis emarginatus</i>	Entre 10 et 20	A préciser	↗	↗	Moyen	Perspective positive aux regards des évolutions nationales, mais attention à la robustesse des résultats ⁴
1323 Murin de Bechstein <i>Myotis bechsteinii</i>	Entre 10 et 15	A préciser	Non renseigné	Non renseigné	Non évalué	Perspective négative aux regards des évolutions nationales ⁵
1324 Grand Murin <i>Myotis myotis</i>	Entre 10 et 50	A préciser	→	↘	Moyen	Perspective négative aux regards des évolutions nationales ⁶
1355 Loutre d'Europe <i>Lutra lutra</i>	Non renseigné	Moyen	↗	↗	Moyen à bon	Perspective positive dans le cadre du PPG de l'Euille et aux regards des évaluations nationales
1356 Vison d'Europe <i>Mustela lutreola</i>	Non renseigné	Très mauvais	↘	↘	Très mauvais	Perspective négative aux regards des évaluations nationales

⁴ Bas Y, Kerbiriou C, Roemer C & Julien JF (2020, June) Bat population trends. Muséum national d'Histoire naturelle. Retrieved from <https://croemer3.wixsite.com/teamchiro/population-trends>

⁵ Bas Y, Kerbiriou C, Roemer C & Julien JF (2020, June) Bat population trends. Muséum national d'Histoire naturelle. Retrieved from <https://croemer3.wixsite.com/teamchiro/population-trends>

⁶ Bas Y, Kerbiriou C, Roemer C & Julien JF (2020, June) Bat population trends. Muséum national d'Histoire naturelle. Retrieved from <https://croemer3.wixsite.com/teamchiro/population-trends>

VII. BILAN ET RAPPORTAGE AUPRES DU COMITE DE PILOTAGE

A. Bilan annuel

Une fois par an, chaque animateur établira une évaluation des actions menées sur le site du point de vue technique, scientifique (type de mesures souscrites, habitats concernés, effets éventuellement observés, difficultés rencontrées...), financier et sur les volets de la concertation. Si nécessaire, il formulera des préconisations vis-à-vis de certaines mesures (adaptation du cahier des charges par exemple). Cette synthèse permettra notamment d'adapter l'animation en fonction des éléments observés et d'ajuster, si nécessaire, la programmation financière globale du coût de la gestion du site Natura 2000.

Lors de chaque année d'animation, en fonction des observations issues des synthèses de suivi et des données d'évaluation des effets des actions, l'animateur établira un bilan général de la situation du site en matière d'effort, de résultats, et d'efficacité des actions conduites.

Le tableau ci-dessous synthétise l'ensemble des éléments sur ce paragraphe.

Tableau XXI : Synthèse des éléments de bilan annuel

Période	Date de diffusion	Nombre de page	Remarques
2020	15/05/2021	23 pages + annexe	-
2021	13/01/2022	26 pages + annexe	-
2022		48 pages + annexe	Le présent document

B. Comité de pilotage

La structure animatrice sera chargée de préparer et d'animer une réunion du comité de pilotage pour rendre compte de l'état des réalisations de l'année « n-1 » et du programme d'activités de l'année « n ». Ce comité sera présidé par le sous-Préfet d'arrondissement ou son représentant.

Le tableau ci-dessous synthétise l'ensemble des éléments sur ce paragraphe.

Tableau XXII : Synthèse des éléments concernant le comité de pilotage et les compte-rendu

Période	Date du COPIL	Type de COPIL	Date de diffusion du compte rendu	Remarques
2020	27/11/2020	Annuel et lancement de la deuxième tranche d'animation	25/10/2021	Présentation en visioconférence au regard de la situation sanitaire liée au COVID

Période	Date du COPIL	Type de COPIL	Date de diffusion du compte rendu	Remarques
2021	14/12/2021	Annuel	04/02/2022	Présentation en présentiel
2022	23/11/2022	Annuel et clôture de la deuxième tranche d'animation		Présentation en présentiel

C. Rapportage national sous l'application SIN2

L'application SIN2 apporte à l'ensemble des utilisateurs une **base nationale unique et centralisée de données pour le suivi et la gestion du réseau des sites Natura 2000**. Ce système d'information **améliore et enrichit les échanges de données** entre les différents acteurs du réseau, tout au long de la vie d'un site.

Les **opérateurs et animateurs de sites Natura 2000, et les services déconcentrés de l'Etat renseignent les données** issues de la gestion administrative et technique des sites Natura 2000.

Tableau XXIII : Synthèse des mises à jour de l'application SIN2

Période	Date de mise à jour de SIN2	Opérateur	Type de mise à jour
2020	27 avril 2020	Mme MALINVAUD	Objectifs opérationnels
	3 juillet 2020	Pascal LANDIER	Suivi DOCOB
	20 octobre 2020	Pascal TARTARY	Organisme animateur Convention d'animation Suivi COPIL Objectifs de développement durable Gestion des mesures Gestion des habitats d'espèces Actions d'animation
	23 octobre 2020	Pascal TARTARY	Adhésion à la charte
2021	-	-	-

Période	Date de mise à jour de SIN2	Opérateur	Type de mise à jour
2022	29 mars 2022	Pascal LANDIER	Personnel référent
	22 juin 2022	Opérateur GUENEL	Import FSD
	18 octobre 2022	Opérateur LAFON	Charte
	25 novembre 2022	Pascal TARTARY	Suivi COPIL

D. Transfère des données naturalistes au SINP

Le système d'information de l'inventaire national du patrimoine naturel (SINP) est un dispositif partenarial entre le Ministère chargé de l'environnement, l'Office français de la biodiversité, le Muséum national d'Histoire naturelle, les associations, les collectivités territoriales, les établissements publics ou privés et les services déconcentrés de l'État. Il vise à favoriser une synergie entre les acteurs œuvrant pour la production, la gestion, le traitement, la valorisation et la diffusion des données géolocalisées relatives à l'inventaire du patrimoine naturel (biodiversité et géodiversité).

Le SINP a pour objet de structurer les connaissances sur la biodiversité : espèces (faune, flore, fonge) d'une part, habitats naturels ou semi-naturels d'autre part, et la géodiversité, afin de mettre à disposition ces connaissances au plus grand nombre (et selon les réglementations en vigueur). Il couvre l'ensemble du territoire national (métropole et outre-mer) et porte sur le domaine terrestre comme marin.

Au travers de son outil de centralisation des données (Kollect), le CEN Nouvelle-Aquitaine télé-verse automatiquement ses observations naturalistes aux plateformes régionales du SINP : l'Observatoire de la biodiversité végétale (OBV) et l'Observatoire de la faune en Nouvelle-Aquitaine (FAUNA). Les données sont ensuite remontées au niveau national.

E. Niveau d'atteinte des objectifs

Tableau XXIV : Synthèse de la réalisation des actions du DOCOB

Objectifs de développement durable	Objectifs opérationnels	Actions	Type de mise en œuvre	Indicateur de réalisation	Niveau de réalisation de l'action	Commentaires
ODD1 - Conserver et restaurer les populations de mustélidés semi-aquatiques d'intérêt communautaire et favoriser leurs habitats	OO1 - Favoriser les habitats d'espèces des mustélidés semi-aquatiques d'intérêt communautaire	RE1_1 Amélioration de la structure de la ripisylve sur 15 km de linéaire,	Contrat Natura 2000 ou financement externe	15 km	50%	Une intention politique et technique a été posée dans la cadre du PPG de l'Euille
		GE1f_7 Amélioration de la structure de 15 ha de ripisylve en mauvais état de conservation	Contrat Natura 2000 ou financement externe	15 ha	50%	Une intention politique et technique a été posée dans la cadre du PPG de l'Euille
		GE2_3 Entretien raisonné de 1,05 ha de haies, d'alignements d'arbres, de bosquet et d'arbres isolés	Contrat Natura 2000 ou MAEC	1,05 ha	16%	La réalisation de cette action est limitée par la limitation des budgets accordés sur ce thème, cependant, un propriétaire réfléchi à son positionnement
		GE1_4 Maintien de la structure de la ripisylve sur 15 km de linéaire	Contrat Natura 2000 ou financement externe	15 km	50%	Une intention politique et technique a été posée dans la cadre du PPG de l'Euille
	OO2 - Réduire les causes de mortalité directe des mustélidés semi-aquatique d'intérêt communautaire	GE3_6 Chantiers d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable	Contrat Natura 2000 ou financement externe	n.r.	0%	-
		TU1_3 Limiter la mortalité de la faune sur les axes de circulation sur l'ouvrage routier le plus à risque	Contrat Natura 2000 ou financement externe	1	50%	Une intention politique et technique a été posée dans la cadre du PPG de l'Euille

Objectifs de développement durable	Objectifs opérationnels	Actions	Type de mise en œuvre	Indicateur de réalisation	Niveau de réalisation de l'action	Commentaires
		GE3f_9 Chantiers d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable en milieu forestier	Contrat forestier Natura 2000 ou financement externe	127,5 ha	0%	-
	OO3 - Lutter contre le vison d'Amérique	GE3_6 Chantiers d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable	Contrat Natura 2000 ou financement externe	n.r.	0%	-
		GE3f_9 Chantiers d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable en milieu forestier	Contrat forestier Natura 2000 ou financement externe	127,5 ha	0%	-
	OO4 - Maintenir la tranquillité du site lors de la période sensible	TU2_2 Aménagements en faveur d'espèces d'intérêt communautaire	Contrat Natura 2000 ou financement externe	5	0%	-
		TU1_3 Limiter la mortalité de la faune sur les axes de circulation sur l'ouvrage routier le plus à risque	Contrat Natura 2000 ou financement externe	1	50%	Une intention politique et technique a été posée dans la cadre du PPG de l'Euille
		TU2_4 Aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact sur les espèces sensibles	Contrat Natura 2000 ou financement externe	10	0%	-
ODD2 - Conserver et restaurer les habitats d'intérêt communautaire de forêt	OO5 - Conserver les habitats d'intérêt communautaire humides par l'adaptation des pratiques agro-sylvicoles	RE1_1 Amélioration de la structure de la ripisylve sur 15 km de linéaire	Contrat Natura 2000 ou financement externe	15 km	50%	Une intention politique et technique a été posée dans la cadre du PPG de l'Euille
		GE1f_7 Amélioration de la structure de 15 ha de ripisylve en mauvais état de conservation	Contrat Natura 2000 ou financement externe	15 ha	50%	Une intention politique et technique a été posée dans la cadre du PPG de l'Euille

Objectifs de développement durable	Objectifs opérationnels	Actions	Type de mise en œuvre	Indicateur de réalisation	Niveau de réalisation de l'action	Commentaires
alluviale et de mégaphorbiaies		GE2_1 Entretien de 40 ha de milieux ouverts et semi-ouverts par la fauche	Contrat Natura 2000 ou MAEC	40 ha	1,95%	Diagnostic entrepris dans ce sens avec un propriétaire, en attente de positionnement final
		GE2_2 Entretien de 14 ha de milieux semi-ouverts par gyrobroyage	Contrat Natura 2000 ou MAEC	14 ha	1,39%	Diagnostic entrepris dans ce sens avec un propriétaire, en attente de positionnement final
		GE1_4 Maintien de la structure de la ripisylve sur 15 km de linéaire	Contrat Natura 2000 ou financement externe	15 km	50%	Une intention politique et technique a été posée dans la cadre du PPG de l'Euille
	OO6 - Rétablir la continuité écologique de la forêt alluviale	RE1_1 Amélioration de la structure de la ripisylve sur 15 km de linéaire	Contrat Natura 2000 ou financement externe	15 km	50%	Une intention politique et technique a été posée dans la cadre du PPG de l'Euille
		GE1f_7 Amélioration de la structure de 15 ha de ripisylve en mauvais état de conservation	Contrat Natura 2000 ou financement externe	15 ha	50%	Une intention politique et technique a été posée dans la cadre du PPG de l'Euille
		GE1_4 Maintien de la structure de la ripisylve sur 15 km de linéaire	Contrat Natura 2000 ou financement externe	15 km	50%	Une intention politique et technique a été posée dans la cadre du PPG de l'Euille
	ODD3 - Empêcher la régression des	OO7 - Promouvoir une gestion adaptée des prairies de fauche de basse altitude	GE2_1 Entretien de 40 ha de milieux ouverts et semi-ouverts par la fauche	Contrat Natura 2000 ou MAEC	40 ha	1,95%

Objectifs de développement durable	Objectifs opérationnels	Actions	Type de mise en œuvre	Indicateur de réalisation	Niveau de réalisation de l'action	Commentaires
milieux agro pastoraux					1,39%	de positionnement final
		GE2_2 Entretien de 14 ha de milieux semi-ouverts par gyrobroyage	Contrat Natura 2000 ou MAEC	14 ha		Diagnostic entrepris dans ce sens avec un propriétaire, en attente de positionnement final
ODD4 - Conserver et favoriser les populations de chiroptères ainsi que leurs habitats	OO8 - Préserver et diversifier l'offre en réseau de gîte	TU2_2 Aménagements en faveur d'espèces d'intérêt communautaire	Contrat Natura 2000 ou financement externe	331 ha	0%	-
		TU2_4 Aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact sur les espèces sensibles	Contrat Natura 2000 ou financement externe	10	10%	Diagnostic entrepris dans ce sens avec un propriétaire, en attente de positionnement final
	OO9 - Favoriser la diversification du paysage	TU3f_6 Irrégularisation de 40 ha de peuplements forestiers	Contrat forestier Natura 2000	40 ha	0%	-
		GE2_3 Entretien raisonné de 1,05 ha de haies, d'alignements d'arbres, de bosquet et d'arbres isolés	Contrat Natura 2000 ou MAEC	1,05 ha	16%	La réalisation de cette action est limitée par la limitation des budgets accordés sur ce thème, cependant, un propriétaire réfléchi à son positionnement
		GE3f_8 Préservation de 8 ha de milieux boisés sénescents	Contrat forestier Natura 2000	8 ha		7%

Objectifs de développement durable	Objectifs opérationnels	Actions	Type de mise en œuvre	Indicateur de réalisation	Niveau de réalisation de l'action	Commentaires
	OO10 - Limiter les causes de mortalité des populations de chiroptères	TU1_3 Limiter la mortalité de la faune sur les axes de circulation sur l'ouvrage routier le plus à risque	Contrat Natura 2000 ou financement externe	1	50%	Une intention politique et technique a été posée dans la cadre du PPG de l'Euille
	OO11 - Améliorer la connaissance des espèces, des zones de chasse et de leur répartition	-	Dispositif spécifique hors contrat			
ODD5 - Améliorer la fonctionnalité hydrologique des cours d'eau pour garantir la conservation des espèces aquatiques d'intérêt communautaire	OO12 - Améliorer la qualité chimique et microbiologique de l'eau en lien avec l'objectif général de la DCE	TU2_1 Amélioration de la circulation des poissons migrateurs sur 4 ouvrages hydrauliques	Contrat Natura 2000 ou financement externe	4	50%	Une intention politique et technique a été posée dans la cadre du PPG de l'Euille
		RE1_2 Amélioration de la diversité des écoulements sur 5 km de linéaire	Contrat Natura 2000 ou financement externe	5 km	50%	Une intention politique et technique a été posée dans la cadre du PPG de l'Euille
		RE2_4 Restauration de 4 ouvrages de petites hydrauliques	Contrat Natura 2000 ou financement externe	4	50%	Une intention politique et technique a été posée dans la cadre du PPG de l'Euille
		GE1_5 Gestion de 10 ouvrages de petites hydrauliques		10	50%	Une intention politique et technique a été posée dans la cadre du PPG de l'Euille
	OO13 - Assurer le transport suffisant des sédiments et la circulation des poissons migrateurs	TU2_1 Amélioration de la circulation des poissons migrateurs sur 4 ouvrages hydrauliques	Contrat Natura 2000 ou financement externe	4	50%	Une intention politique et technique a été posée dans la cadre du PPG de l'Euille

Objectifs de développement durable	Objectifs opérationnels	Actions	Type de mise en œuvre	Indicateur de réalisation	Niveau de réalisation de l'action	Commentaires
		RE1_2 Amélioration de la diversité des écoulements sur 5 km de linéaire	Contrat Natura 2000 ou financement externe	5 km	50%	Une intention politique et technique a été posée dans la cadre du PPG de l'Euille
		RE2_4 Restauration de 4 ouvrages de petites hydrauliques	Contrat Natura 2000 ou financement externe	4	50%	Une intention politique et technique a été posée dans la cadre du PPG de l'Euille
		RE3_3 Restauration des frayères	Contrat Natura 2000 ou financement externe	25 km 11,3 ha	50%	Une intention politique et technique a été posée dans la cadre du PPG de l'Euille
		GE1_5 Gestion de 10 ouvrages de petites hydrauliques		10	50%	Une intention politique et technique a été posée dans la cadre du PPG de l'Euille
	OO14 - Adapter les pratiques d'entretien des cours d'eau dans le respect du bon état écologique et la sensibilité du site	RE1_1 Amélioration de la structure de la ripisylve sur 15 km de linéaire	Contrat Natura 2000 ou financement externe	15 km	50%	Une intention politique et technique a été posée dans la cadre du PPG de l'Euille
		GE1f_7 Amélioration de la structure de 15 ha de ripisylve en mauvais état de conservation	Contrat Natura 2000 ou financement externe	15 ha	50%	Une intention politique et technique a été posée dans la cadre du PPG de l'Euille
		GE1_4 Maintien de la structure de la ripisylve sur 15 km de linéaire	Contrat Natura 2000 ou financement externe	15 km	50%	Une intention politique et technique a été posée dans la cadre du PPG de l'Euille

Objectifs de développement durable	Objectifs opérationnels	Actions	Type de mise en œuvre	Indicateur de réalisation	Niveau de réalisation de l'action	Commentaires
ODD6 - Maintenir une diversification de la végétation arborée pour les chauves-souris forestières	OO15 - Favoriser les boisements matures	RE1_1 Amélioration de la structure de la ripisylve sur 15 km de linéaire	Contrat Natura 2000 ou financement externe	15 km	50%	Une intention politique et technique a été posée dans la cadre du PPG de l'Euille
		TU3f_6 Irrégularisation de 40 ha de peuplements forestiers	Contrat forestier Natura 2000	40 ha	0%	-
		GE2_3 Entretien raisonné de 1,05 ha de haies, d'alignements d'arbres, de bosquet et d'arbres isolés	Contrat Natura 2000 ou MAEC	1,05 ha	16%	La réalisation de cette action est limitée par la limitation des budgets accordés sur ce thème, cependant, un propriétaire réfléchi à son positionnement
		TU2_2 Aménagements en faveur d'espèces d'intérêt communautaire	Contrat Natura 2000 ou financement externe	5	0%	-
		GE3f_8 Préservation de 8 ha de milieux boisés sénescents	Contrat forestier Natura 2000	8 ha	7%	Diagnostic entrepris dans ce sens avec un propriétaire, en attente de positionnement final
		GE1_4 Maintien de la structure de la ripisylve sur 15 km de linéaire	Contrat Natura 2000 ou financement externe	15 km	50%	Une intention politique et technique a été posée dans la cadre du PPG de l'Euille

VIII. LIMITES ET FREINS DE L'ANIMATION NATURA 2000

Cette tranche d'animation a été marquée, en premier lieu, par la crise sanitaire liée à la COVID. Cette situation a particulièrement entravé la mise en œuvre de l'animation sur le site durant les deux premières années (2020-2021). Toutes les rencontres avec les usagers du site ont été annulées plusieurs fois de suite. Les différents confinements n'ont pas permis d'avancer comme nous le souhaitions sur les prises de contact avec les usagers.

Concomitamment, les élections municipales de 2020 ont sclérosé le déploiement de nombreuses actions. Ces périodes n'étaient pas propices à l'action, et les mois qui en suivirent étaient plutôt dévolus à, soit engager les promesses de campagne, soit engager de nouvelles études lors d'un changement de municipalité, tout cela dans une période estivale qui laisse peu de place aux rencontres.

Par ailleurs, la mise en œuvre des mesures agro-environnementales et climatiques a été freinée par l'allongement des négociations relatives à la réforme de la Politique agricole commune et à son verdissement. Dans ces conditions, des incertitudes planaient sur la contractualisation agricole. En accord avec les services de l'Etat, la Chambre d'agriculture de la Gironde et le CEN Nouvelle-Aquitaine ont tout de même engagé des actions d'enquête et de prise de contact avec différents interlocuteurs du site pour aboutir à la réalisation de diagnostics d'exploitations ou de propriétés au cours de l'année 2021. Cependant, la crise du monde viticole post-COVID, plus marquée dans l'Entre-deux-mers qu'ailleurs, a également ralenti les prises de contacts. Les exploitations viticoles, cibles privilégiées par la constitution agricole du site Natura 2000, n'étaient donc pas dans des conditions favorables pour engager une réflexion sur la modification ou l'adaptation des pratiques culturales.

Néanmoins, des nombres d'actions, parfois symboliques, ont vu le jour, grâce notamment à l'implication du Groupe chiroptères d'Aquitaine et aux financements de l'Etat. Ainsi, des suivis annuels des populations de chauves-souris ont été menés sur la cavité principale du site. Ces suivis permettent d'avoir une idée plus précise sur l'évolution locale des populations. Le CEN a développé une page internet dédiée, support d'une newsletter. Cette page internet permet à la fois de se renseigner globalement sur la politique Natura 2000 au niveau national et sur sa déclinaison au niveau local, tout en communiquant sur l'actualité du site ou du réseau. Même si cette action a pu voir le jour, ce n'est pas sans un délai excessif que la mise en ligne a pu se faire. En effet, le service support informatique du CEN a subi un accroissement d'activité suite à la fusion des trois anciennes structures régionales (Poitou-Charentes, Limousin et Aquitaine).

Rappelons cependant que sur le territoire du site Natura 2000 se développe une dynamique forte portée par les collectivités territoriales. Cette dynamique ne se traduit pas pour le moment par des engagements en terme de contractualisation. En effet, ces collectivités sont souvent de petite taille avec peu de patrimoine foncier. Cela étant, certains projets phare de restauration du milieu sont portés par les collectivités locales et contribuent à l'amélioration de l'état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire du site.

Conclusion

L'animation 2019-2022 de mise en œuvre du document d'objectifs par le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle Aquitaine et la Chambre départementale d'Agriculture de la Gironde a permis durant ces trois dernières années de prendre contact avec une trentaine de propriétaires, exploitants et collectivités.

Un certain nombre de ces contacts se sont concrétisés par des diagnostics d'exploitations, dans la cadre des mesures agroenvironnementales, ou par des diagnostics de propriété, dans la cadre des contrats Natura 2000. Bien qu'aucun contrat n'ait pu voir le jour lors de cette tranche d'animation, la dynamique est présente et permet d'envisager un poulx d'actions prévisionnelles dans le futur.

Au-delà de cela, plusieurs opérateurs publics travaillent avec l'animateur Natura 2000 dans des projets d'envergure qui permettront, dès leur mise en œuvre, d'améliorer l'état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire du site, tout en améliorant les fonctionnalités du cours d'eau.

Cependant, cette tranche d'animation a été marquée par la pandémie de COVID19 qui n'a pas permis de déployer comme prévu le prévisionnel des actions. Cette dimension sanitaire s'est également additionnée à des discussions indécises sur la politique agricole commune qui a pris du retard dans son application et a nécessité plusieurs fois des ajustements de la part des animateurs.

Cette deuxième tranche d'animation se conclut malgré tout par des perspectives positives avec des actions qui devraient se concrétiser lors de la prochaine tranche d'animation.

Annexe 1 : Fiche de synthèse du site Natura 2000

Nom officiel du site Natura 2000 :	Vallée de l'Euille	Numéro officiel du site Nature 2000 :	FR 7200705
Date de transmission de la ZSC :		Date de l'arrêté de la ZSC :	21 aout 2006
Désigné au titre de la Directive « Oiseaux » 79/409/CEE :	oui / <input checked="" type="checkbox"/> non	Désigné au titre de la Directive « Habitats, faune et flore » 92/43/CEE :	<input checked="" type="checkbox"/> oui / non
Région de localisation du site Natura 2000 :	Aquitaine	Département de localisation du site Natura 2000 :	Gironde (33)
Date de mise à jour du FSD :		Superficie officielle (FSD) du site Natura 2000 :	331 ha
Préfet coordinateur :	Préfet de Gironde	Président du comité de pilotage du site Natura 2000 :	
Structure porteuse :	Direction départementale des territoires et de la mer de Gironde	Animateurs :	Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle Aquitaine Chambre d'agriculture de la Gironde
Habitats d'intérêt communautaire présents sur le site :	91E0- Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)		
	6430- Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin		
	6510- Prairies maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)		
Espèces d'intérêt communautaire présentes sur le site :	1096- Lamproie de Planer <i>Lampetra planeri</i>		
	1303- Petit Rhinolophe <i>Rhinolophus hipposideros</i>		
	1304- Grand Rhinolophe <i>Rhinolophus ferrumequinum</i>		
	1308- Barbastelle d'Europe <i>Barbastella barbastellus</i>		
	1310- Minioptère de Schreibers <i>Miniopterus schreibersii</i>		
	1321- Murin à oreille échancrée <i>Myotis emarginatus</i>		
	1323- Murin de Bechstein <i>Myotis bechsteinii</i>		
	1324- Grand Murin <i>Myotis myotis</i>		
	1355- Loutre d'Europe <i>Lutra lutra</i>		
1356- Vison d'Europe <i>Mustela lutreola</i>			

Annexe 2 : Arrêté ministériel de désignation

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Arrêté du 21 août 2006 portant désignation du site Natura 2000 vallée de l'Euille
(zone spéciale de conservation)

NOR : DEVN000420A

La ministre de l'écologie et du développement durable,

Vu la directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 modifiée concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages, notamment ses articles 3 et 4 et ses annexes I et II ;

Vu la décision de la Commission des Communautés européennes du 7 décembre 2004 arrêtant, en application de la directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992, la liste des sites d'importance communautaire pour la région biogéographique atlantique ;

Vu le code de l'environnement, notamment le I et le III de l'article L. 414-1 et les articles R. 414-1, R. 414-3, R. 414-4 et R. 414-7 ;

Vu l'arrêté du 16 novembre 2001 modifié relatif à la liste des types d'habitats naturels et des espèces de faune et de flore sauvages qui peuvent justifier la désignation de zones spéciales de conservation au titre du réseau écologique européen Natura 2000 ;

Vu les avis des communes et des établissements publics de coopération intercommunale concernés,

Arrête :

Art. 1^{er}. – Est désigné sous l'appellation « site Natura 2000 vallée de l'Euille » (zone spéciale de conservation FR 7200691) l'espace délimité sur la carte au 1/50 000 ci-jointe, s'étendant sur une partie du territoire des communes suivantes du département de la Gironde : Arbis, Bèguey, Cadillac, Donzac, Escoussans, Ladaux, Laroque, Omet, Soulagiac, Targon.

Art. 2. – La liste des types d'habitats naturels et des espèces de faune et de flore sauvages justifiant la désignation du « site Natura 2000 vallée de l'Euille » figure en annexe au présent arrêté.

Cette liste ainsi que la carte visée à l'article 1^{er} ci-dessus peuvent être consultées à la préfecture de la Gironde, à la direction régionale de l'environnement d'Aquitaine ainsi qu'à la direction de la nature et des paysages au ministère de l'écologie et du développement durable.

Art. 3. – Le directeur de la nature et des paysages est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 21 août 2006.

Nelly Ozer

Un outil au service de la biodiversité, des paysages et de l'économie rurale

Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine
www.cen-nouvelle-aquitaine.org



Site Sainte-Gence : 6, ruelle du Theil - 87510 Saint-Gence
tél. 05 55 03 29 07
saint-gence@cen-nouvelle-aquitaine.org

Site de Billère : 28, route de Bayonne - 64140 Billère
tél. 05 59 32 65 19
billere@cen-nouvelle-aquitaine.org

Site de Poitiers : 44 bd Pont-Achard - 86000 Poitiers
tél. 05 49 50 42 59
poitiers@cen-nouvelle-aquitaine.org

avec le concours financier de

